

DERBY DÉMOLITION 22 septembre 2018
RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX ET BULLETIN D'INSCRIPTION
STE-BRIGIDE D'IBERVILLE

1. ADMISSIBILITÉ

- 1.1 Les participants (pilote et mécaniciens) doivent être âgés de 18 ans et plus.
- 1.2 Pour être éligible, les participants devront s'inscrire avant le 15 septembre 2018.
- 1.3 Les pilotes ou mécanicien en état d'ébriété, dégageant une odeur d'alcool ou sous l'influence de drogues seront automatiquement disqualifiés.
- 1.4 Toute agression physique ou verbale envers les officiels de la course entraînera automatiquement la disqualification du participant.
- 1.5 Toute modification quant au nom des participants (exemple changement de pilote) devra être notifiée au promoteur avant la tenue de l'événement et les nouveaux participants devront obligatoirement signer le présent document.
- 1.6 Seul le pilote aura l'entrée gratuite.

2. SÉCURITÉ

- 2.1 Le port de casque est OBLIGATOIRE pour les pilotes.
- 2.2 Le port de vêtements anti-inflammables ainsi qu'un carcan sont fortement recommandés pour tout les participants.
- 2.3 La ceinture de sécurité du côté conducteur est OBLIGATOIRE et doit évidemment être fonctionnelle. Le corps du conducteur doit rester à l'intérieur du véhicule en tout temps durant la course sauf en cas de feu ou si la course est arrêté.

3. VÉHICULE AUTORISÉ

- 3.1 Pour être admissible, les pilotes devront s'assurer que leur véhicule respecte toutes les conditions mentionnées ci-après.
- 3.2 Les véhicules 4 cylindres (2.2 et 2.4 acceptés) peuvent participer et il y aura aussi une classe de femme 4 cylindres.
- 3.3 Aucun véhicule à traction intégrale (4X4) ne sera admis dans la compétition.
- 3.4 Le véhicule doit comporter qu'une seule batterie de 12 volts fixée dans l'habitacle du véhicule.
- 3.5 Le réservoir d'essence doit être à l'intérieur du véhicule et doit contenir au maximum 20 litres d'essence. Ce réservoir doit être fixé fermement et être en métal. **AUCUN RÉSERVOIR EN PLASTIQUE NE SERA ACCEPTÉ NI LE RÉSERVOIR D'ORIGINE TRANSFÉRÉ À L'INTÉRIEUR DU VÉHICULE.**
- 3.6 Le véhicule dont le réservoir est à l'avant de l'essieu pourra demeurer tel que l'original.
- 3.7 Les véhicules ne doivent posséder aucun par-choc renforcé ou modifié. Chaque véhicules possèdent un pare-chocs ajouté ou remplacé suite à un autre événement ou accidenté sera juger par l'inspecteur et pourrait être interdit ci pas d'apparence stock (original).
- 3.8 Les attaches de remorque doivent avoir été enlevées.
- 3.9 Le capot et le coffre arrière doivent être attachés à chaque coin avec des chaînes ou des câbles. En aucun temps ceux-ci doivent être boulonnés. Les capots doivent être accessibles en tout temps (on doit pouvoir les ouvrir pour les inspections). Le capot et la valise doivent être attachées à partir du pare-chocs et non à partir des ailes de côté à l'aide de chaînes ou câbles d'acier seulement. Les chaînes qui passent du capot (pare-

- chocs avant) au toit de la voiture ne sont pas tolérées ainsi que celles qui vont de la valise (pare-chocs arrière) au toit.
- 3.10 Trou dans le hood en cas de feu, le plus possible au centre du hood et un trou de minimum de 6 pouces de diamètre.
- 3.11 Aucun véhicule possédant l'un des éléments suivants ne pourra participer à la compétition : vitres, miroirs, moulures, poignées ou lumières. (Il est fortement recommandé de retirer l'intérieur du véhicule toute matières inflammables).
- 3.12 Les participants doivent s'assurer que les portières de leur véhicule sont attachées avec des chaînes ou des câbles. Celles-ci ne peuvent en aucun temps être boulonnées.
- 3.13 Il est OBLIGATOIRE que la porte du conducteur soit munit d'une barre de renforcement dépassant de 4 pouces ou moins de chaque côté de la porte du conducteur. Mais AUCUN autre type de renforcement ne sera toléré sur le véhicule. Si perte de barre de protection durant la course = disqualification automatique.
- 3.14 Tous les véhicules comportant les modifications suivantes seront automatiquement disqualifiés : modification du système de refroidissement, grillage à la place du pare-brise, modification à la suspension, pneus à clous, véhicule ayant encore les pesées des pneus, vis ou « vis-scrou » dans les rimes, aucune barre de métal ou d'autre nature que ce soit ne doit dépasser du toit du véhicule. Si soudure il y a, (pour RÉPARATION et **NON** pour RENFORCEMENT), elle sera évalué par les inspecteurs sur place. « **AUCUNE EXAGÉRATIONS SERONT ACCEPTÉ** ». Question de sécurité, il est commandé de boucher le toit ouvrant et de mettre un filet côté conducteur.
- 3.15 Le véhicule devra porter 2 numéro lisible sur les portes avants.
- 3.16 Les participants devront s'assurer que le liquide de refroidissement du moteur (prestone) aura été remplacé par de l'eau.
- 3.17 Coût de l'inscription : 35.00\$ par véhicule.
- 3.18 Toutes les catégories peuvent aller dans le free for all.

4. SANCTION

- 4.1** Les inspecteurs se donnent le droit de refuser TOUT participants qui font d'autres modifications faites sur le véhicule. Les inspecteurs ont le **dernier MOTS**.
- 4.2** Les participants, leurs équipes ainsi que toute personne liée aux participants ne respectant pas les règles ci-haut mentionnées, se verront immédiatement expulsées du site et ce, sans aucun remboursement.

BOURSES :

Les 4 cylindres : Pour chacun des hits ainsi que la consolation

1er : 200\$
2e : 100\$
3e : 50\$

Pour la finale

1er : 500\$
2e : 300\$
3e : 150\$

Les 4 cylindres femme :

1er : 200\$
2e : 100\$

5. SIGNATURES

Je _____ pilote, reconnaît avoir lu les présents règlements du Derby 2018 et accepte de me conformer aux dits règlements. J'accepte, en tout connaissance de risques encourus, de participer à l'activité de Derby 2018 dans la catégorie des 4 cylindres et mon véhicule sera identifié par le numéro _____. Je comprends aussi que ni l'organisation, soit le Festival de compétitions western de Ste-Brigide d'Iberville, ni l'organisateur, soit M. Dany Casavant, ne pourront être tenus responsables de quelconque dommages matériels ou corporels, décès liés directement ou indirectement à la tenue du Derby 2018. **En cas de pluie, l'activité sera remise au lendemain le 23 septembre 2018.**

X

signature du pilote

numéro de téléphone du pilote

X

signature du parent

numéro de téléphone

Je _____, mécanicien du pilote reconnaît avoir lu les présents règlements du Derby 2018 et accepte toutes ces règles et m'engage à les respecter. Je comprends aussi que ni l'organisation, soit le Festival de compétition western de Ste-Brigide d'Iberville, ni l'organisateur, soit M. Dany Casavant, ne pourront être tenus responsables de quelconque dommages matériels ou corporels, décès liés directement ou indirectement à la tenue du Derby 2018.

X

signature du mécanicien

VEUILLEZ RETOURNER CE FORMULAIRE DÛMENT REMPLI AVANT LE 15 SEPTEMBRE 2018

Dany Casavant
869, Route 222
Roxton Falls, Qc, J0H 1E0
Tél : (450) 548-2517

Pièces d'identités requises sur place*

Si mineur, la présence des parents est requise pour la signatures (sur place)

N.B. Tous les règlements ont été fait dans le but de maximiser la protection de pilotes, des participants, des spectateurs ainsi que celle de tous ceux qui seront présents au moment de l'activité. Merci de votre compréhension et de votre précieuse collaboration.

Inscription uniquement acceptées par la poste.
Chèque fait à l'ordre : Festival western de Ste-Brigide d'Iberville.
Merci à tous!